

À Madame Grandjeu née
Boisson épouse M. Boisson
père
de Caborn

montreal ce 14 janvier 1803

Ne m'accuse ma chere Sophie ni d'indifferen-
ce ni de paresse. j'ai recu tes deux lettres
et j'ai eu avec un egal plaisir
l'expression de ton amitie pour moi.
Sois persuadee ma chere amie que
si je ne t'esi pas ecrit plus tot c'est que
j'ai ete si occupee a rendre ou a
recevoir d'ennuyeuse visites que malgre
que je forme souvent le projet de
te répondre le temps s'ecouloit sans
que j'us en profiter. me vira un peu
plus libre aujourd'hui, et a jouer avec
bien de plaisir. tu en auras surment
beaucoup a recevoir la certitude de
mon bonheur. sois ma chere amie je
suis aussi heureuse qu'on puisse
l'etre. mon mari unit a son esprit
fin et brillant un bon caractere un

excellent cœur & ~~une~~ une
fortune brillante. son caractère ne s'est
pas démenti un seul instant depuis
que nous sommes ensemble. ce tout
toujours les mêmes attention et les
mêmes égards. je t'aspire que c'est
réciproque et que le seul plaisir que
j'estime est de faire quelque chose qui
puisse lui faire plaisir. à cela
je réussis facilement puisqu'il m'aime
à la folie et que l'aimer autant
que les souvenirs ont unis nos
destinées.

il y a environ deux mois que je
suis ici chez un oncle armois marié
et chez lui que se rend la société
(qui est très nombreuse) depuis que je
suis ici, car mon oncle n'est pas

et n'ayant qu'une fille qui est une ^{jeune}
personne de 18 ans ne se souvient
pas de recevoir. il y a tous les dimanches
cinq parties de jeu. 3 de reversi, une
de ovide et l'autre d'ecarte, ou de
bouillotte. je joue fort rarement
parce que je n'aime pas le jeu et
j'ai trouvé facilement le moyen de
m'en dispenser. tu sais bien que mon
gout s'est tourné du côté de la solitude
et je t'aspire que ma mère qui est
occipive n'est pas très satisfaite de la
représentation journalière à laquelle je suis
obligé journellement, il faut faire une
tolllette, ce qui ne m'agréant pas
il faut s'ajuster à l'étiquette à laquelle
on s'est enuellement ici et que je n'aime
pas non plus, mais lorsqu'on est marié
il faut se conduire si différemment

que lorsqu'on ne l'est pas. qu'il faut
bien souvent ~~faire de la~~
~~gros mots~~ ~~en~~ ~~propos~~ faire
ce qui ne nous ptait pas. et M. de Joliet
a recevoir du monde lorsque, l'aimable
pape nous retiendrait mollement dans
un bon feu avec un bon livre, bien
plus agreable que toutes les phrases
gasconnes et les compliments alambiques
que l'on veut me jeter au nez a la
maniere du pays. comme c'est toujours
a recommencer c'est toujours aussi
ennuyeux a entendre, mais en voila
apres sur ce chapitre qui n'est pas
apres m'interpellant pour le prolonger
je te salue ma chere amie de ta
jolie petite fille. c'est un grand
boutsur de pouvoir nourrir ses enfans
car on n'est que mere qui l'adme lorsqu'on
ne le fait pas. quelle plaisir n'as
tu pas de voir croître ton

Dicromment de ta petite adelle. je croi
que si les femmes qui se privent de
nourir leurs enfans, réfléchissoient
aupres leurs jouissances que l'on doit
éprouver en nourrissant les innocentes
petites créatures. elles ne le feroient
pas aussi facilement à des mains
mercenaires. il est si difficile de s'apercevoir
que ce que la nature a fait. abs-
trais bien raison de te donner ces
soins toi-même. embrasse pour moi ta
jolie petite fille, et quoique je n'ai pas
l'avantage de connaître ton mari, le
titre d'amie que tu m'as donné et
que j'apprécie infiniment, me donne
le droit de me rappeler à son
souvenir. ne m'oublie pas auprès
de ta famille et croi ma chère amie
qu'il est difficile de t'aimer plus
tendrement que je le fais

Honore Labouisse
par carey pour
à moufret Des de Haude,